

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Fléchier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Dimanche 16 Mai 1880

CANTON DE SAUMUR NORD - OUEST

CANDIDAT

ERNEST THOREAU

Président du Tribunal de Commerce de Saumur, Membre de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Il y a trois ans, j'étais candidat au Conseil général; vous m'avez donné 834 voix, c'est-à-dire presque la majorité. Aujourd'hui, vous êtes appelés au scrutin par le fait de la démission de votre Conseiller général, trois ans avant l'expiration de son mandat.

Encouragé par des témoignages nombreux d'amitié et de vive sympathie, je viens de nouveau solliciter vos suffrages.

Je ne crois pas avoir besoin, Messieurs, de vous exposer quels sont mes titres à votre confiance.

Propriétaire et négociant dans votre pays, appelé par mes occupations journalières à vivre au milieu de vous tous, vous me connaissez presque tous personnellement.

Vous m'avez nommé deux fois membre de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire, et trois fois de suite, en six ans, vous m'avez confié les fonctions si délicates et si importantes de Président du Tribunal de Commerce de l'arrondissement de Saumur.

Vos intérêts, qui sont les miens, me sont parfaitement connus, et si vous me chargez de représenter au Conseil général le canton Nord-Ouest de Saumur, vous pouvez compter qu'en qualité de Saumurois, résidant constamment dans le pays, j'apporterai, sans réserves, dans l'exécution de ce mandat, tout mon dévouement et toute mon activité.

ERNEST THOREAU,

Président du Tribunal de Commerce, Membre de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire.

SAUMUR,

15 Mai 1880.

L'Écho Saumurois ne paraîtra pas le lundi de la Pentecôte, 17 mai.

Chronique générale.

Paris, 14 mai. — M. Gambetta DÉCIDE de proposer le renvoi à mardi de la discussion de l'article 9 de la loi sur le droit de réunion.

Et la Chambre, que fait-elle ?

Il résulte des communications faites par le président de la Chambre que l'état de santé de M. Martel est si grave qu'il lui sera impossible de conserver ses fonctions.

LA TRADITION RÉVOLUTIONNAIRE.

M. Benjamin Raspail a annoncé dernièrement à plusieurs de ses collègues de l'extrême gauche, qu'il avait l'intention de déposer sous peu une proposition de loi que nous nous permettrons de trouver plus fantaisiste encore qu'intransigeante. Elle tendrait à renouer la tradition révolutionnaire, interrompue depuis Thermidor, en reprenant le « calendrier républicain. »

On sait, du reste, que les journaux de l'extrême gauche font usage de ce calendrier; c'est ainsi qu'aujourd'hui ils datent leurs numéros du « 26 floréal an 88. »

Nous reverrions sans doute aussi les saturnales par lesquelles les « pères » de nos modernes républicains célébraient le culte de la déesse Raison.

Allons! il y a encore pour la France des jours de gaieté!

Aux approches de la Fête-Dieu, les interdictions de processions se succèdent avec plus de rapidité. On annonce de Marseille que le maire de cette ville vient de prendre un arrêté interdisant les processions sur tout le territoire de la commune de Marseille.

Le commerce ne manquera pas de féliciter chaudement ces autorités républicaines des bénéfices qu'elles leur font perdre.

D'après la France, M. Corentin-Guyho aurait déclaré, au nom de plusieurs membres de la gauche modérée, à M. Lepère que s'il ne résistait pas victorieusement aux exigences de la commission du droit de réunion, et s'il acceptait la suppression de l'article 9, cette fraction de la majorité serait désormais contre lui et le combattrait comme ne présentant plus désormais de garanties suffisantes pour le parti conservateur.

TROUBLES A ROUBAIX.

Judi soir, des troubles ont eu lieu à Roubaix; à huit heures, les grévistes, au nombre de quelques milliers, hommes, femmes et enfants, se sont massés sur le boulevard de Paris pour recevoir les dernières instructions de leurs chefs.

La colonne s'ébranla ensuite au chant de la Marseillaise, en proférant des menaces de mort contre les patrons.

La foule s'arrêta sur la grande place de la Mairie, protégée par la gendarmerie et les chasseurs à cheval; les magasins et les cafés d'alentour furent fermés.

Un bataillon d'infanterie mandé de Lille et les gendarmes chargèrent la foule qui recula, puis revint et proféra des cris et des huées, sans faire de résistance sérieuse; à minuit, la foule se dispersa; l'hôtel-de-ville est gardé; des patrouilles ont été faites: des vitres ont été brisées dans une dizaine d'établissements et maisons particulières; le préfet est arrivé.

On prétend qu'un certain nombre de députés qui se montrent et se disent très-résolus à voter la réduction à trois ans du service militaire actif, comptent fermement sur le Sénat pour faire échouer en dernier ressort cette innovation.

Cela n'aurait, en somme, rien d'extraordinaire, étant donné le besoin de se faire de la réclame électorale que paraît éprouver la majorité de gauche.

Un préfet de la République se trouvant en tournée de révision à Rives, aurait, dans une allocution du maire du canton, fait cette observation remarquable:

« Ce qui m'étonne, c'est que ce sont les gens les plus intelligents qui sont le plus en opposition avec la forme de gouvernement dont nous jouissons et à laquelle la France devra son bonheur. »

Et les maires républicains de se dire :

— Ah ça! mais nous prend-il donc pour des crétins, nous autres ?

On n'est jamais trahi que par les siens.

Les révolutionnaires font entendre des menaces dans les campagnes. Ainsi, dernièrement, à Doulon (Loire-Inférieure), un personnage bien mis déblatéra dans une auberge et annonçait, comme prochain, le jour où la République se débarrasserait des prêtres et des religieuses. La violence de son langage répondait à l'atrocité de la pensée.

Un fait analogue s'est produit à Nantes, sur la route de Paris.

Les habitants sont indignés et se demandent où nous allons. Nous allons à la République, à la vraie! répond l'Espérance du peuple.

Le directeur de l'école libre congréganiste d'un chef-lieu de canton important du Midi signale au Moniteur une nouvelle et odieuse application de la circulaire Farre, touchant

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

L'ORPHELINE DU 41<sup>e</sup>

(Suite.)

Le jour du grand soir, les heures me semblaient composées de plus de soixante minutes; leur lenteur me tuait. Les yeux sur la pendule, cadran d'Achab, j'accusais Josué de ressusciter pour arrêter Phébus et mes aiguilles, à l'indignation de Copernic et d'Hélène David, — surtout d'Hélène David.

Mon parrain, pour me sauver d'une attaque foudroyante d'impatience, épanchée par une puissante distraction, pris le Caïd Mohamed-ben-Menzoud d'avoir l'obligeance de venir examiner un cheval qu'il m'avait acheté, et dont mon père taxait l'acquisition de folie. Le colonel lui avait bien dit que le Kabyle en avait demandé un prix si au-dessous de sa valeur, qu'il eût été sot de ne point profiter du marché; mais il s'en fallait que les dires de mon parrain fussent paroles d'Évangile. Sans être des mensonges, ses vérités n'étaient pas toujours vraies.

Le Caïd vint avec son fils. Ils examinèrent la bête en connaisseurs consommés et lui parlèrent

un arabe qu'Abzi comprit, car il dressa les oreilles, aspira longuement, et hennit de joie.

Quand les Arabes l'eurent examiné, le Caïd dit à ces messieurs qui le sommaient d'émettre son avis :

— Ce cheval, Sidi, n'est point de la race de Kechena, de Hadida, ni de l'Arroud. Sa généalogie ne le fait point descendre des saintes juments du Prophète, et il ne serait pas une monture d'élite pour un chef arabe. Néanmoins, il a des qualités précieuses, appréciées du cavalier. Ta fille peut le monter sans danger, il te la ramènera avec la vigilance du berger reconduisant son troupeau au douar, et si sa maîtresse l'affectionne, il s'attachera à elle, et ne souffrira plus un mors étranger.

Le Caïd conseilla de ne point le cravacher, de le guider de la voix, et dit en terminant :

— Sidi Derrioux, Allah était avec toi quand tu achetais ce noble animal; ton acquisition est excellente. Béni soit Dieu!

Je le remerciai de ses conseils qui s'adressaient particulièrement à moi. Il parut étonné.

— De quoi me remercies-tu ? dit-il. De même que celui qui a reçu la vie doit la donner à son tour, de même celui qui a acquis de l'expérience doit en faire profiter de plus jeunes que lui; la fille de Sidi David ne me doit aucune reconnaissance.

Cavalier de la plaine, chef d'une tribu errante, que la domination française ne soumit que par la

force des armes, Mohamed-ben-Menzoud, bien qu'il y possédât une magnifique habitation, ne venait à Alger que quand il avait, soit des réclamations à adresser aux autorités françaises, soit quelques droits à faire valoir.

La chronique locale vantait ses immenses richesses, acquises dans d'importants trafics avec le Maroc, et prétendait que le luxe de ses tentes et de ses chevaux dépassait celui d'un prince d'Occident.

Vêtu selon la mode du pays, son fils Toumy et lui portaient de riches costumes aux couleurs éclatantes; des armes de prix étaient passées à leurs ceintures, et lorsque leurs haïks s'entr'ouvraient, les montures damasquinées de leurs armes lançaient des feux provenant des pierreries qui les enrichissaient.

Le père et le fils se ressemblaient; l'âge seul les distinguait l'un de l'autre. Tous deux avaient le teint chaudement basané, les yeux noirs et perçants; la beauté mâle de leurs traits rappelait ceux de l'émir Abd-el-Kader; ils ne se départaient jamais de la gravité orientale, tempérée chez eux par un vernis de courtoisie française.

Les Arabes invités à passer au salon, je disposai au beau milieu de l'appartement les coussins du sofa et du canapé; ils sourirent.

— Je m'assois sur les sièges des Roumis, me dit Mohamed, j'en ai pris l'habitude.

— Non, laisse nos fauteuils, Sidi, dis-je avec

mutinerie, je veux te recevoir conformément aux nôtres.

Mohamed sourit de nouveau, et s'assit. Son fils Toumy l'imita. Mon père et le colonel, appelés pour affaire de service, nous quittèrent momentanément.

Je ne savais trop comment remplir envers les Arabes mes devoirs de maîtresse de maison. Un peu intimidée, je dis à Mohamed :

— Pardonne-moi, Sidi, si je ne reçois pas selon les prescriptions du Coran les chefs illustres que mon père tient en haute estime et dont il recherche l'amitié. Mais je vais réparer mon ignorance de votre code par les preuves d'une bonne volonté de vous être agréable.

Je présentai aux Arabes deux longues pipes turques, sur le bout d'ambre desquelles je versai, avant de les leur remettre, pour faire honneur à mes hôtes, la liqueur parfumée d'un petit facon d'essence de roses.

Mohamed ne s'y méprit pas; en recevant la chibouque, il s'inclina, et dit :

— Que la fille de Sidi David reçoive mes remerciements pour son accueil digne de l'hospitalité arabe. Ce que le cœur donne, le cœur le reçoit. Enfant, je prie Allah de répandre sa bénédiction sur toi, et d'écarter le malheur de ta route. Ben-Menzoud est ton serviteur, ton ami; il sera heureux de te saluer sous sa tente.

le caractère obligatoire laïque de l'enseignement à donner aux troupes.

« Hier, le brigadier de la gendarmerie de X... vint m'informer que ses quatre hommes, auxquels je donnais un professeur tous les jours depuis plus d'un an, ne viendraient plus recevoir de leçons.

» Le colonel, après avoir constaté les progrès de la brigade pour l'écriture et l'orthographe, lui avait demandé où ses hommes prenaient des leçons. — « Chez les Frères, qui leur font la classe gratuitement, tandis qu'un des maîtres adjoints de l'école laïque leur prenait 10 francs par mois chacun, pour trois leçons par semaine seulement. — C'est dommage! fit le colonel; mais la circulaire ministérielle est positive; il n'y a pas à balancer. Allez, à votre retour, remerciez ces bons Frères, et annoncez-leur que vos gendarmes n'iront plus prendre de leçons chez eux. »

» Ces braves militaires ont dû s'incliner devant la volonté de M. le ministre de la guerre. Ainsi le veut la liberté républicaine. De pareils faits se passent de commentaire. »

L'Angleterre protestante nous a donné et nous donne encore, ainsi que les Etats-Unis d'Amérique, de grands exemples en favorisant sur ses domaines l'établissement des congrégations religieuses, que la République persécute en France.

Voici maintenant un Etat païen et barbare qui se montre cent fois plus libéral que M. Labuze et que toute la majorité du Parlement. Nous lisons dans le journal la *Provence* d'Aix :

« Monseigneur vient de recevoir une curieuse lettre du Japon. C'est un séminariste indigène qui lui écrit. Ce pauvre Japonais fait part à Monseigneur des inquiétudes qu'il éprouvait depuis longtemps à la perspective de son noviciat au sacerdoce prochainement interrompu par son appel sous les drapeaux. Il déplorait tout ce que la vie des camps pourrait faire de ravages dans le domaine de sa vocation, de ses études et de son avenir. Aussi avec quelle joie n'a-t-il pas appris que le gouvernement du Japon, par une loi toute récente, vient d'exonérer les ecclésiastiques de tout service militaire! L'heureux séminariste s'empresse d'annoncer du fond de l'Extrême-Orient cette bonne nouvelle à Monseigneur l'archevêque, qui a pensé qu'elle ne manquerait pas de saveur, au temps où nous sommes, pour la curiosité publique. »

## Etranger.

ALLEMAGNE. — Le prince de Bismark n'est pas en veine.

Si nous repassons toute la session du Reichstag, nous constatons que le grand-chancelier a éprouvé successivement une série de déceptions, et qu'à force de jouer tous les partis, il est arrivé à ne pouvoir compter sur aucun.

A mon tour je m'inclinai.

Fanny, que j'avais soucée, servit une collation à la française, et le café. Naturellement le Caïd et son fils ne touchèrent ni à son jambon, ni à son poulet mort égorgé, et ne burent ni vins ni liqueurs.

Craignant qu'ils ne s'ennuyassent en ma compagnie, pour tromper leur attente, j'entrepris une conversation très-étendue, dont, entre nous, je fis tous les frais, car les Orientaux parlent peu. Mohamed me répondait. Son fils se contentait de m'écouter. Tenant à voir la couleur de ses mots, je m'adressai directement à lui.

— Sidi Toumy, accompagnez-vous votre père au bal du général Burnel ?

— Oui.

— Y danserez-vous ?

— Non.

— Comment ! vous n'y danserez pas ? Ce plaisir est pourtant de votre âge.

— L'Arabe ne danse pas la danse des Roumis... la main de Toumy ne peut presser celle d'une chrétienne. Nos lois, nos mœurs, notre religion nous interdisent vos plaisirs. Toumy et sa sœur Néréisse, la fille de Ben-Messaoud, obéissent aux lois du Coran. Le Coran est sacré.

Le langage emphatique des Orientaux ne me surprenait plus. Je questionnai Toumy sur sa sœur. Il me dit qu'elle habitait Alger en ce moment et qu'il la croyait plus âgée que moi.

Dans son dernier discours, il invitait les conservateurs à s'unir aux libéraux-nationaux pour former une majorité, en haine du centre catholique, qu'il repousse toujours. Le lendemain, les libéraux-nationaux, qui n'ont pas oublié leurs anciennes rancunes, répondaient à ses avances en votant avec le centre le rejet de l'acte de navigation, qui tendait à modifier la situation de Hambourg et des villes libres.

Remontant un peu plus haut, nous trouvons une série de projets de lois auxquels le chancelier tenait beaucoup, repoussés les uns après les autres par le Parlement allemand.

On se souvient de la subvention à accorder à la compagnie des Iles de Samoa. Les efforts du prince de Hohenlohe n'ont pu réussir à triompher des répugnances, et la loi n'a pas été votée.

On se souvient du projet sur le monopole du tabac. Il a suffi de l'annonce d'un tel projet pour que le Reichstag prit les devants avant même sa présentation, et qu'une immense majorité se formât pour en empêcher le dépôt.

On se souvient aussi du sort d'un autre projet plus grave, puisqu'il tendait à modifier la Constitution; nous voulons parler de la substitution du budget biennal au budget annuel. Le Reichstag l'a renvoyé dédaigneusement à la fin de la session, témoignant ainsi des répugnances que ce projet lui inspirait.

A ces échecs successifs infligés au chancelier, nous pouvons encore ajouter quelques incidents qui indiquent la méfiance et même l'hostilité du Parlement. Ainsi la loi contre les socialistes n'a été prorogée qu'à une très-faible majorité, quoique la veille le fameux socialiste Hartmann eût été élu à Hambourg; — la loi sur le timbre a été renvoyée à la commission; — et enfin M. Virchow, se faisant l'écho de l'opposition grandissante, a proposé un beau jour une motion obligeant le prince de Bismark à être présent aux séances toutes les fois que le Reichstag l'exigerait.

Ce n'est certes pas il y a quelques années qu'un député eût osé faire une telle proposition qui met nettement le chancelier en suspicion devant le Parlement.

Il y a donc, en Allemagne, une situation parlementaire assez grave; et, dix ans après l'unification de l'Allemagne sous le sceptre de l'empereur Guillaume, le fondateur de l'empire se trouve en lutte avec les représentants du pays. C'est un conflit bien accentué entre le gouvernement et le Parlement, conflit qui doit aboutir à une dissolution ou à une crise.

Si nous cherchons une analogie avec la situation présente, nous la trouvons sans remonter bien haut. Le gouvernement allemand est aujourd'hui exactement dans la même position que le gouvernement prussien en 1865 et 1866. Le chancelier de l'empire est en face d'une opposition parlementaire, comme le premier ministre du roi de Prusse était à cette époque en lutte avec la Chambre. Le même homme qui est encore au pouvoir rencontre sur son chemin les mêmes difficultés et la même opposition.

— Combien de fois as-tu vu tomber les fleurs du laurier rose ? me demanda Mohamed.

— Quinze fois.

— Par la Kibla, tu me surprends. Les ans ont donc passé sur ton front sans y laisser de traces, que tu conserves la vivacité du jeune chevreau, la douce voix de la jeune gazelle...

— Et l'enfantillage du lionceau, ajoutai-je en riant de ces comparaisons hyperboliques. Hélas ! oui, je suis bien enfant pour mon âge.

— Heureuse la fleur qui conserve longtemps la rosée du matin. Le fruit de la vie saturé d'amertume mûrit assez tôt, fille bien-aimée d'Allah ! qu'il t'éloigne de les lèvres, en n'éveillant que ton intelligence et en ne rendant grand que ton cœur !

— Sidi Mohamed, ta fille a-t-elle vu briller plus de soleils que moi ?

— Nous laissons écouler nos jours, comme la source ses ondes, sans nous inquiéter de la distance qu'ils parcourent; je ne sais au juste son âge; deux printemps de moins que toi, peut-être, je ne l'affirmerai pas. Aimerais-tu la voir ?

Je lui avouai que j'en mourais d'envie.

Mohamed me proposa de me conduire près d'elle. Mais il se faisait tard, le jour touchait à sa fin, et lorsque mon père rentra, nous convînmes d'y aller le lendemain.

Heureuse de la gracieuseté de Mohamed de me présenter à sa fille, je détachai de mon cou un

En 1866, le conflit aboutit à la guerre avec l'Autriche; il a fallu la victoire de Sadowa pour faire taire toutes les résistances.

Que médite aujourd'hui M. de Bismark pour sortir d'une impasse qui ressemble singulièrement à celle d'autrefois ? — C'est une question que nous posons sans pouvoir la résoudre présentement, mais qui éveille certaines inquiétudes quand on se souvient du passé.

## Chronique militaire.

Demain dimanche, 16 mai, commence, pour l'Ecole supérieure de guerre, la série des travaux extérieurs auxquels est consacré tout le semestre d'été.

Ces travaux, tout pratiques, achèvent par une application sur le terrain de fixer les idées des officiers sur les différentes branches de l'art militaire, profondément étudiées pendant les cours d'hiver.

Ils consistent en : écoles de feu, — visites de places fortes, — voyage d'état-major, — manœuvres au camp de Châlons, — lever topographique, — visites de champ de bataille.

Les officiers pour ces différents exercices sont partagés en groupes de douze et répartis entre tous les corps d'armée.

Ceux de première année visitent les places fortes de la frontière de l'Est, de Verdun, par Belfort, à Montbéliard.

Ceux de deuxième, la frontière des Alpes.

Les deux promotions se retrouvent aux grandes manœuvres d'automne, qui terminent la série.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Par un arrêté de M. Combiere, maire, publié hier à son de caisse dans la ville, il est défendu de sonner de la trompe ou du cor de chasse dans l'intérieur de Saumur.

Les marchands de journaux nous semblent le plus atteints par cet arrêté.

RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1879.

Le conseil de révision, chargé d'examiner les jeunes gens de la classe de 1879 et les ajournés des classes de 1877 et 1878, tiendra ses séances, à Saumur, salle de la Mairie, savoir :

Saumur (Nord-Est), mardi prochain, 18 mai, à 4 heures 1/2.

Saumur (Sud), mercredi 19, à 9 heures.

Saumur (Nord-Ouest), jeudi 20 mai, à 4 heures.

VOLONTARIAT D'UN AN.

Une décision du ministre de la guerre a fixé au 30 août 1880 la date des examens écrits, et au 27 septembre suivant l'ouverture des examens oraux.

Les jeunes gens qui désireront réclamer, en 1880, le bénéfice du volontariat d'un an, qu'ils aient ou non à passer l'examen, de-

petit cœur en or que j'y avais habituellement suspendu, et le lui donnai pour Néréisse, en gage de notre amitié future, étant toute disposée à l'aimer, l'aimant beaucoup déjà.

Le Caïd fut très-flatté de mon avance. Il conversa encore quelque temps avec mon père, qui sut par lui que son fils Toumy était marié, et qu'il avait trois femmes. Mohamed n'en avait épousé qu'une, la mère de ses enfants, à laquelle il avait voué une affection si extraordinaire qu'il n'avait pu se résoudre à en prendre une autre, même après sa mort.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPRY.

Dialogue entre deux enfants :

— Oh ! dit l'un, papa a une belle maison, va !... Elle est couverte d'ardoises !

— Oui, mais celle de mon papa à moi est bien plus belle, s'écrie l'autre... On dit qu'elle est couverte d'hypothèques !

\*\*\*

Un client achète une drogue chez un pharmacien; il paie avec une pièce de 5 francs et une de 10 centimes.

Après son départ, l'élève s'aperçoit que la pièce est fautive, et le dit au patron :

— Bah ! dit celui-ci, les deux sous sont-ils bons ?

— Oui.

— Eh bien ! je gagne encore un sou !

vront, comme les années précédentes, faire inscrire dans les préfectures, du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août inclus.

Tir du 70<sup>e</sup> régiment territorial.

Par suite de l'appel du 2<sup>e</sup> bataillon de l'armée territoriale, le tir indiqué pour dimanche 16 mai n'aura pas lieu à Tours.

Il n'est rien changé en ce qui concerne les séances suivantes, et il est rappelé que le prochain tir aura lieu le dimanche 30 mai.

THEATRE DE SAUMUR.

La soirée annoncée pour aujourd'hui est renvoyée à demain dimanche.

Les représentations théâtrales semblent devoir être nombreuses pour la saison d'été.

Déjà nous avons eu le *Siège de Grenade* par la troupe de M. Noël Martin. Demain, on jouera *l'Ombre*, avec M<sup>lle</sup> Julia Reine. Voici maine du mois courant, pour la dernière fois, *Robert Macaire*, par la troupe même de l'Arbigu et tous les créateurs de cette importante reprise.

Les fêtes ne manqueront pas, demain dimanche, dans notre région :

Courses de Poitiers, pour lesquelles la Compagnie des chemins de fer de l'Etat a fait une diminution du prix des places au départ de Saumur;

Au Mans, inauguration solennelle de l'Exposition de l'industrie et des beaux-arts;

A Saint-Maixent, fête politique, à l'occasion de l'inauguration de la statue du colonel Denfert.

La Société Sainte-Cécile d'Angers est partie hier pour le concours musical de Rennes, auquel vont prendre part plus de cinquante sociétés.

Le maire de Blois, qui est selon toute apparence un plus robuste républicain qu'un fort logicien, a répondu aux 163 négociants qui avaient protesté contre son arrêté :

« Je n'ai pas supprimé les processions, mais tout simplement interdit leur sortie; et il me semble que cette cérémonie, faite dans l'intérieur des églises, ne sera ni moins touchante pour les vrais catholiques ni moins productive pour une certaine catégorie de commerçants. »

Est-il possible de se moquer plus ouvertement du bon sens et de l'invincible logique des faits ?

Eh bien ! la déconvenue des honnêtes marchands de Blois ne décourage pas le commerce de Saint-Etienne. Le *Moniteur de la Loire* annonce aujourd'hui qu'un assez grand nombre d'habitants de cette population et industrielle cité va demander à M. le maire de rapporter son arrêté interdisant les processions. Nous verrons si ce maire osera également accueillir par de misérables arguties, comme le fait son confrère de Blois, les pétitions qui se signent en ce moment.

Cour d'assises de Maine-et-Loire.

Audience du mercredi 12 mai.

TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT A SAINT-SYLVAIN.

L'acte d'accusation expose ainsi l'affaire :

« Dans la soirée du 28 mars dernier, le sieur Dorizon, surveillant de nuit de la Compagnie de l'Ouest, rencontre vers dix heures moins un quart, sur la voie descendante, à 1,200 mètres environ de la gare d'Écouflant, le train de marchandises, train n° 221, venant de Sablé à Angers.

« Quelques instants plus tard, il arrivait au passage à niveau, n° 65, territoire de Saint-Sylvain, et découvrait sur cette même voie deux grosses pierres, l'une d'ardoise, l'autre de quartz, engagées de chaque côté entre le rail et le contre-rail, dans le but évident de provoquer un déraillement. A ce moment le garde-barrière Neveu sortait de sa maison et constatait, comme le surveillant de nuit, cette criminelle tentative. La pierre d'ardoise, placée sur le côté droit de la voie, avait été complètement coupée et écrasée par les roues de la machine; celle de quartz, au contraire, placée sur le côté gauche, était intacte. Mais les deux employés découvrirent sous ce pavé une autre pierre également écrasée. Il était donc évident que le bloc de quartz n'avait été placé sur la voie qu'après le passage du train de marchan-

dies, et que le malfaiteur, après l'insuccès de sa première tentative, avait renouvelé sa criminelle entreprise.

Une enquête fut ouverte, et les soupçons se portèrent bientôt sur un nommé Hubert (taupier à St-Sylvain), qui avait été vu dans les environs du passage à niveau n° 65, entre neuf et dix heures du soir. Pressé de questions, ce dernier a fini par reconnaître qu'il avait placé sur la voie la pierre d'ardoise et celle de grès quelques instants avant le passage du train de marchandises, et le pavé de quartz aussitôt après.

Hubert soutient pour sa défense qu'il était ivre, et qu'il n'avait pas conscience de ses actes. Cette prétention est formellement contredite par deux témoins qui ont vu Hubert dans la soirée du 28 mars et qui affirment que, s'il était un peu gai, il n'était nullement en état d'ivresse. Il convient d'ailleurs de remarquer que s'il a pris la pierre de grès à quelques mètres seulement de l'endroit où il l'avait placée sur la voie, il est allé chercher les deux autres à près de cent mètres de distance. La manière même dont elles avaient été placées indique assez qu'il y a eu réflexion et calcul chez l'auteur du crime. Ces différents obstacles avaient été engagés entre le rail et le contre-rail en opposition avec la marche du train, en sorte que, poussées par la machine, elles devaient s'enfoncer profondément et opposer une résistance considérable. Les pierres de grès et d'ardoise, d'une nature peu résistante, ont été écrasées par le poids de la machine qui n'a subi aucun dommage; mais le pavé de quartz aurait sans doute amené un déraillement, s'il n'avait été heureusement découvert et enlevé par les employés de la Compagnie.

Hubert est défendu par M<sup>r</sup> Affichard. Le jury ayant admis les circonstances atténuantes, l'accusé est condamné à deux ans d'emprisonnement et aux dépens.

La Cour d'assises de Maine-et-Loire, dans son audience du 13 mai, a également condamné :

Frédéric Blondel, né à Saumur le 8 mars 1846, exerçant ou prétendant exercer la profession de marchand colporteur, à cinq ans de réclusion, pour faux et usage de faux.

Louis Sirôt, né dans l'Indre, et Fernand-Xavier André, né à Poitiers, le premier à dix-huit mois de prison, pour vol d'argent à Saint-Clément-des-Levés, et le second à un an de la même peine, pour complicité de la dite soustraction et recel.

Ces deux individus avaient été arrêtés à Saumur.

#### SQUARE DU THEATRE.

#### Musique Municipale de Saumur.

Directeur : M. MEYER.

Concert du Dimanche 16 mai 1880, à 8 heures du soir.

#### Programme.

1. La Lisette de Béanger..... BRUNET.
2. La Muette, fantaisie..... AUBER.
3. L'Étoile des Concerts, polka pour piston..... ARNAUD.
4. Ouverture de Tancredi..... ROSSINI.
5. La Mauve, mazurka..... X.

#### COMMUNE DES ROSIERS.

Le lundi de la Pentecôte, 17 mai courant, jour de l'Assemblée des Rosiers, aura lieu, sur le Mail de cette commune, le concours d'animaux domestiques du canton Nord-Ouest de Saumur.

Un concert sera donné par les musiques de Beaufort et des Rosiers.

Il y aura danses publiques et mât de cocagne sur le Mail. Le soir, un feu d'artifice sera tiré par M. Vincent, artificier à Angers.

Comme les années précédentes, les marchands forains trouveront aide et protection dans l'administration des Rosiers.

#### Tours.

Hier, à une heure 1/2, tout le personnel du cirque Sanger est sorti avec chars, chevaux, éléphants, le tout frais, propre et bien harnaché. Les éléphants, au nombre de six, parfaitement dressés, ont excité l'admiration des nombreux curieux échelonnés dans les rues et sur la place de la Mairie.

Les entrepreneurs de charpente de la ville de Tours viennent d'informer leurs ouvriers

que, n'ayant reçu aucune réponse à l'offre qu'ils leur ont faite, en date du 8 courant, de cinquante centimes l'heure, à la condition de leur rentrée immédiate dans les chantiers, et cette rentrée n'ayant pas eu lieu, ils les prient d'avoir à considérer cette offre, restée sans effet ni réponse, comme nulle et non avenue.

**Triste fin d'une noce.** — Mercredi, un mariage avait lieu à la Ville-aux-Dames (près Tours).

Le repas donné à cette occasion fut suivi d'un bal qui se prolongea jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Les violons faisaient entendre leurs dernières notes au moment où le soleil allait se lever.

A cet instant, la mère de la mariée, la nommée Françoise Vauguet, femme Galliot, se promenait dans la cour de la ferme, en compagnie de son mari et de sa belle-sœur.

Tout à coup, et sans qu'aucun fait pût permettre de prévoir le terrible incident qui allait se passer, elle tira un rasoir de sa poche et s'en porta un coup violent à la gorge.

Son sang jaillit avec force et inonda le visage de sa belle-sœur qui se trouvait près d'elle.

On la transporta, évanouie, dans la maison voisine et l'on s'empressa de faire venir un médecin, M. Gripouilleau, de Montlouis, qui donna les soins les plus dévoués à cette malheureuse femme.

La blessure est, dit-on, très-grave et il y a même lieu de craindre qu'elle ne soit mortelle.

Déjà cette femme, qui depuis assez longtemps ne paraît pas avoir toute sa raison, avait tenté de mettre fin à ses jours.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

#### Un exemple pour la France :

Les plantations d'arbres fruitiers le long des routes ont pris un assez grand développement en Allemagne depuis quelques années. C'est la province de Hanovre qui a planté la première le bord des routes en arbres fruitiers. Dans cette province, les arbres sont soignés et taillés par les cantonniers. Trois ou quatre semaines avant la maturité, les fruits sont gardés nuit et jour par des hommes ayant chacun à surveiller un parcours de 1 kilomètre. Les fruits, une fois récoltés, sont vendus aux enchères, et les acheteurs les cueillent à leurs frais. On calcule que l'année dernière, dans le seul royaume de Wurtemberg, la vente de la récolte des arbres fruitiers à pépins ou à noyau plantés sur le bord des routes a produit une somme d'environ dix millions de francs.

#### Jurisprudence rurale.

Vous pouvez établir une haie sèche, c'est-à-dire une clôture faite d'épines ou d'autres bois morts entrelacés, à l'extrême limite, sur le dernier centimètre de votre terrain; mais vous ne pouvez planter une haie vive qu'à la distance fixée par les anciens règlements, coutumes et usages constants et reconnus dans votre pays; et, à défaut de statuts locaux, à cinquante centimètres de la propriété de votre voisin. C'est le Code qui l'exige. Ces cinquante centimètres servent à la nourriture de la haie et restent votre propriété. La distance se compte en partant bien d'une ligne droite, prise du centre de la tige ou du tronc de l'arbrisseau jusqu'à la ligne séparative des deux terrains.

#### Faits divers.

A partir du 31 mai courant, l'Odéon, les Variétés, la Renaissance, les Bouffes-Parisiens, les Folies-Dramatiques, les Nouveautés, les Fantaisies-Parisiennes, fermeront leurs portes.

Le 15 juin, ce sera le tour du Vaudeville et du Palais-Royal. Puis, fin juin, le Gymnase.

Si M. Carvalho est autorisé à clore l'Opéra-Comique, que restera-t-il aux pauvres Parisiens?

Parmi les personnes qui portent intérêt à l'art musical, et spécialement aux destinées de l'Opéra de Paris, on s'entretient depuis quelques jours d'une recrue, brillante, dit-on, conquise par ce théâtre. Une jeune Belge, dont le père s'occupe de constructions industrielles, serait venue récemment à Paris, après avoir remporté le premier prix de

chant au conservatoire de Bruxelles. Modeste autant que belle, elle aurait bientôt vu des artistes éminents dénoncer sa magnifique voix, son style pur et élevé, sa diction qui, grâce à une habile tradition, semble nourrie des exemples donnés par M<sup>mes</sup> Viardot, Falcon, Stoltz et Nilsson. Le mois de juin doit, dit-on, voir ses débuts. Elle se nomme M<sup>lle</sup> Eva Dufrane.

Un prêtre ouvre la porte d'un wagon, c'est le Citoyen, de Marseille, qui raconte le fait; dans le fond, un commis-voyageur, en chapeau mou, fumant sa pipe, aperçoit l'ecclésiastique et, avec la fine fleur d'urbanité qui caractérise les couches nouvelles, lui crache en plein visage cette grossière injure : « Voilà un pourceau qui monte avec nous ! » Les amis d'applaudir avec ce rire de rogomme particulier à l'espèce.

Alors le prêtre, sans se déconcerter le moins du monde et avec le plus aimable des sourires : « Merci de l'indication, je vois que je me suis trompé. J'ai pris le compartiment des bestiaux pour celui des voyageurs ! »

Lundi dernier, une scène émouvante avait lieu dans un des théâtres de Philadelphie. Le drame qu'on donnait, ce soir-là, nécessitait la présence d'un lion sur la scène. Inutile de dire que cet acteur d'un nouveau genre était enfermé dans une cage. Peu satisfait probablement du rôle qu'on lui faisait jouer, l'animal se mit en tête de servir aux spectateurs un mot de son cru. Ce fut un rugissement. L'assistance se leva tout entière. Encouragé par son succès, Néron, c'est ainsi qu'on l'appelait, se mit à attaquer les barres de fer de sa cellule. Un temps et deux mouvements, et l'une d'elles vola en éclats. L'auditoire n'y tenait plus. Ce fut un saute-qui-peut général. Portes et fenêtres, tout fut mis à contribution pour pouvoir s'échapper plus tôt. Acteurs et actrices avaient suivi le courant, et qui sous un costume de reine, qui sous celui de bouffon ou de chevalier, tournoyaient dans la cohue comme une fête de carnaval. Bref, en moins de dix minutes, la salle était évacuée et il n'y restait plus que deux êtres, le lion et son dompteur. Le premier reposait tranquillement dans sa cage, et le second riait à gorge déployée du bon tour qu'il avait joué. Le lion, en effet, était depuis longtemps dressé à ce manège que son maître lui avait fait répéter ce soir-là pour la vingtième fois peut-être.

#### CONSEILS ET RECETTES.

**Empoisonnement par l'aconit napel.** — Les journaux ont conté dernièrement que M<sup>me</sup> veuve Egret-Gravet, d'Esmery-Halon, canton de Ham (Somme), introduisit par mégarde de la feuille d'aconit napel dans une salade de celeri. Le mauvais goût de cette salade empêcha M<sup>me</sup> Gravet et une autre personne de sa compagnie d'en manger beaucoup. Elles s'arrêtèrent aux premières bouchées et laissèrent le reste à un mendiant de quinze ans, Joseph Grenier, de Boverchy, qui avait bon appétit, mangea la salade et alla se coucher dans une grange.

La maîtresse de la maison et sa compagne, fortement incommodées dans la nuit, appelèrent le médecin, qui les mit hors de danger. Elles songèrent, après cela, au jeune mendiant qui était dans la grange; mais quand on alla pour s'assurer de son état, on le trouva mort.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de se tenir en garde contre cet aconit napel qu'on rencontre dans tous nos jardins et dont la jolie fleur bleue porte les noms vulgaires de *casque*, *capuchon*, *char de Vénus*, *madriette*, etc., etc. C'est une très-belle fleur sans doute, mais elle est bien dangereuse, comme le prouve d'ailleurs le fait que nous venons de citer.

Les premiers soins à donner aux personnes empoisonnées consistent d'abord à provoquer des vomissements avec de l'émétique, à boire ensuite des boissons adoucissantes et à relever les forces en dernier lieu avec plusieurs tasses de café à l'eau très-fort.

L'odeur même des fleurs d'aconit est dangereuse; il est donc prudent de n'en point mettre dans les bouquets.

**Moyen de vieillir rapidement les vins en bouteilles.** — Faites un lit de regain, sur lequel vous placez un ou plusieurs rangs de bouteilles, que vous recouvrez d'un deuxième lit de regain; vous rangez d'autres bouteilles sur le deuxième lit, que vous recouvrez encore, et ainsi de suite. Vous arrosez tous les jours en versant de l'eau sur le dernier lit de regain, jusqu'à ce que l'eau ait pénétré les couches inférieures. Vous continuez tant que la fermentation ne s'est point produite, alors seulement vous cessez vos arrosages et laissez pourrir le foin ou regain. Pour activer la fermentation, on emploie aussi un mélange de fumier de brebis et de foin. — Au bout de six mois le vin est vieilli de plus de trois ans. — (Journal des connaissances utiles.)

#### Nouvelles à la main.

Deux calinos : Maire et Conseiller municipal. — Décidément, M. le maire ne veut pas de notre nouveau cimétière ?  
Le maire en fureur :  
— Non, monsieur ! et tant que je serai vivant, on ne m'y enterrera pas !  
— Eh bien ! moi, si... si Dieu me prête vie...  
Il y a donc des Calinos maires et conseillers municipaux partout ?

Un avaré vient d'hériter, et, malgré le bonheur qu'il éprouve, il est rêveur et préoccupé.  
— Mais à quoi songez-vous donc ? lui demande un de ses amis.  
— Hélas ! répondit l'avare... je pense qu'il est triste de ne pouvoir se coucher soi-même sur son testament !

M<sup>me</sup> V..., qui est allée trouver une somnambule, s'aperçoit à n'en pas douter que la pythonisse ne dort pas le moins du monde.  
— Mais vous ne dormez pas ! s'écrie M<sup>me</sup> V... avec indignation.  
La somnambule, d'un air piteux :  
— Excusez-moi, j'ai pris du café.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 mai 1880.  
Ainsi que nous l'avions prévu, les allures de la Bourse ne se modifient pas. La lourdeur relative des marchés allemands contribue à profiter de cette sagesse de notre place. Nous opérons chez nous, sur nos titres nationaux, un travail de classement fort utile et nous assistons à un travail analogue qui s'effectue à l'étranger.

Il en résulte que le cours de presque toutes les valeurs d'Etat sont à peu près sans changement : notre 5 0/0 à 118.72 1/2; l'Italien à 85.10; le Florin d'Autriche à 75.45, fort bien tenu; le Florin Hongrois à 91.10 et le Russe 1877 à 94.25.

On constate la même stabilité sur nos principales valeurs de crédit. La Banque de Paris est à 1,017.50. La Société Générale fait 567.50. Le Crédit Lyonnais est très-résistant à 945. A ce prix il rapporte 5.81 0/0 par an. La Banque d'Escompte qui se capitalise à un prix encore plus avantageux pour les acheteurs est tout spécialement recherchée. C'est un placement à 7 1/4 0/0. Les actions nouvelles de la Société Générale française de Crédit prennent place dans les portefeuilles à côté des valeurs de même ordre. On redoute le poids des ventes qui se succèdent sur la Banque Parisienne et on s'empresse de réaliser aux cours actuels. Il est à supposer que ces prix ne se maintiendront pas longtemps.

Le Crédit Foncier est très-ferme à 1,240. Les obligations foncières et communales 1879 et les communales nouvelles 1880 sont demandées en même temps que les obligations de la Banque Hypothécaire remboursables par un double capital. On établit entre ces titres des combinaisons d'achats très-avantageux. Les portefeuilles y joignent des obligations de la Banque Hypothécaire de Suède. Les actions de la Banque Hypothécaire de France sont fort bien tenues.

Les demandes sont très-nombreuses sur les actions de la Foncière-Transports qui sont assurées dès le premier exercice d'un revenu élevé et d'une importante plus-value.

#### BOURSE DE PARIS

DU 14 MAI 1880.

Rente 3 0/0.....	85 25
Rente 3 0/0 amortissable.....	86 90
Rente 4 1/2.....	115 45
Rente 5 0/0.....	118 70

#### Théâtre de Saumur.

Dimanche 16 mai 1880.

Représentation unique de M<sup>lle</sup> Julia REINE, du théâtre national de l'Opéra-Comique.

#### L'OMBRE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de M. de Saint-Georges, musique de FLOTOW.

M<sup>lle</sup> JULIA REINE remplira le rôle de Jeanne, qu'elle a joué à l'Opéra-Comique.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

#### AU PALAIS DES MARCHANDS

Angers

Lit pans coupés, thuya, palissandre...  
Armoire à glace, thuya, palissandre...  
Table de nuit chiffonnier, thuya, palissandre..... } 390 f.  
La chambre à coucher, complète, très-soignée.....

Lit noyer vernis, dossier cintré.....  
Table de nuit vernie.....  
Commode noyer, cinq tiroirs, avec marbre..... } 230 f.  
Armoire, deux portes.....  
La chambre à coucher très-complète.

#### JEUDI 13 Mai

Très-grande mise en vente de modèles de costumes haute nouveauté, de robes toutes faites et de confections.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement,

anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fébrile en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc. ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLER, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 12 kil., 7 fr. — La Revalescière chocolatée, 36 boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt : SAUMUR, COMMON, 23, rue Saint-Jean. — Bessier, successeur de TEXIER; J. RUSSON, pharmacien et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (Londres) 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

### RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. BAILLERGEAU, MARCELLIN-PIERRE, ancien notaire à la résidence de Doué-la-Fontaine, ayant l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (124)

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

### ADJUDICATION VOLONTAIRE

À Saumur, en l'étude et par le ministère de M. MÉHOUS,

Le dimanche 6 juin 1880, à midi.

### DES IMMEUBLES

Ci-après désignés :

1° PROPRIÉTÉ, à Bagnoux, sur les bords du Thouet;  
2° MAISON, à Saumur, place des Récollets.

S'adresser à M. MÉHOUS, notaire à Saumur, ou à M. LECOQ-NEUSTEDT, propriétaire à Bagnoux. (261)

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties, au gré des acquéreurs.

1° GRAND CLOS DE VIGNE, situé à Terrefort, commune de Bagnoux, contenant 3 hectares environ, entouré de murs;

2° UNE MAISON NEUVE, sise à Saumur, rue du Champ-de-Foire prolongée, avec jardin et dépendances. Voir les placards pour plus amples renseignements.

S'adresser à M. MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire. (256)

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

### JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT

Située au Plongeon, commune de Varennes-sous-Montsoreau, sur le bord du chemin de fer de Paris à Orléans,

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M. MÉHOUS, notaire à Saumur, Le dimanche 23 mai 1880, à midi.

Cette propriété comprend :

Bâtimens, servitudes, jardins, cour, vigne, contenant 70 ares. S'adresser à M. MÉHOUS, notaire.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### MAISON ET JARDIN

Sis à Saumur, route de Saint-Lambert-des-Évées, vis-à-vis la gare des marchandises; Pièce d'eau au bout du jardin; Le tout renfermé de murs et de haies.

S'adresser, pour traiter, à M. LAUMONIER. (270)

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M. CLOUARD.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### VINGT-DEUX ARES DE PRÉ

À Saumur, rue Fardeau, Joignant M. Mallon, M<sup>lle</sup> Lechat et la rue.

S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, notaire à Saumur, ou à M. GIRARD, propriétaire à Varrains.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE MAISON NEUVE

Et CLOS de 33 ares,

Sur le chemin de Saint-Florent au Pont-Fouchar.

S'adresser audit notaire. (250)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

### FONDS A PLACER

Sur hypothèques

À l'intérêt de 4 fr. 50 cent pour 100. (251)

### A VENDRE UNE MAISON

Située place de la Bilange,

Ayant porte cochère, nombreux appartemens, vaste cour, hangars, remise, écurie, servitudes, ayant une seconde sortie sur la rue Saint-Nicolas.

S'adresser, pour renseignements, à M. Ernest GAUTHIER, rue de la Petite-Douve, 9. (246)

Etude de M. GIRAULT, notaire à Bourgueil.

### VENTE VOLONTAIRE

Après le décès et au domicile de M<sup>me</sup> DROUIN, à Bourgueil,

Le mercredi 19 mai 1880, à midi, et jours suivants,

D'UN

### TRÈS-BEAU MOBILIER

Comprenant notamment :

SALON. — Divans, fauteuils, buffet à dessus de marbre, tables à jeu et de trictrac, piano, pendule artistique, lampes, jardinière.

SALLE A MANGER. — Table, deux étagères, buffet, sièges.

TROIS CHAMBRES A COUCHER DE MAÎTRE. — Un lit double en acajou, commodes, secrétaire, petit bureau, fauteuils et sièges, — meubles en frêne, divan-lit, une caisse en fer, trois pendules avec candélabres et flambeaux antiques.

PLUSIEURS CHAMBRES A COUCHER DE DOMESTIQUE. — Lits, armoires, tables, chaises, sommiers, matelas, couvertures, etc.

Linge de table, de lit et de ménage, calèche, petite voiture de malade neuve, vins et bouteilles, Batterie de cuisine et fourneau économique.

Argentierie de table et de soirée. Glaces et cristaux.

Tableaux et gravures, notamment : Le Réveil du Juste et le Réveil du Méchant, par M. SIGON, membre de l'Institut. Daté : Rome, 1835. Largeur, 2 mètres 33 centimètres, hauteur, 1 mètre 90 centimètres, non compris l'encadrement.

Livres et albums, etc.

Exposition pendant les deux jours qui précéderont la vente, de dix heures à quatre heures, et chaque jour de vente, de neuf heures à onze heures.

La vente des tableaux sera faite dans la vacation du vendredi 21.

Au comptant et 10 pour 0/0 en sus.

S'adresser, pour les renseignements, audit M. GIRAULT, notaire.

### A LOUER

PRÉSENTEMENT

### BELLE MAISON BOURGEOISE

Avec cour, remise, écurie et jardin.

Située rue Beaurepaire, n° 25.

S'adresser à M. LORRAIN-BOUCHEREAU, 20, rue Saint-Jean, ou à M. MÉHOUS, notaire. (103)

### LOSANGE PURGATIF

ANCIENTEMENT GANGE PURGATIF



Très facile à prendre, sans douleur ni coliques, ni nausées, ni constipation.

Ph<sup>o</sup>. TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.

Les deux purgations, 1 fr. 20; par la poste, 1 fr. 30.

Se trouve dans toutes les pharmacies. (552)

### EXCELLENT VIN ROUGE

DE TABLE,

120 fr. la barrique de 220 litres, fût compris, rendu franco en gare de l'acheteur.

S'adresser à MM. THAUREUX et ROUX, propriétaires à Restigné, près Bourgueil (Indre-et-Loire), ou à M. Novion, quai de Limoges, 51, à Saumur.

Sur demande, envoi franco d'échantillons. (251)

### AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

À SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

### FABULEUX!

Montres garanties de Genève à remontoir.

VRAI NICKEL (premier prix à l'Exposition de 1876) rivalisant avec celles en Or de 150 fr. 18 lignes, 4 rubis avec mise à l'heure et à second des vendues à... 23 fr. 50 c.

MONTRES OR pour hommes, 8 rub. à sec, 75 fr. REMONTOIRS arg. 181. traitées, 40 rub. 40 fr.

SOLETTES ou Montres (ormes) 17 ou 20 fr. MONTRES OR p<sup>o</sup> dames, 8 rubis, 55 à 60 fr.

MONTRES (argent) pour dames, 8 rubis, à 32 fr. REMONTOIRS OR p<sup>o</sup> dames, 85 p<sup>o</sup> hom. 115 fr.

Les marchandises sont livrées garanties 2 ans et réglées et réparées (avec écrit).

Par M. H. DEYDIER (Général), rue du Mont-Blanc, 96, à Genève. — Garantie 2 ans. Envoi contre mandat-p<sup>o</sup> ou cont. remboursement. Bijoux. — Affranchissement : 25 centimes.

Gros et Détail. — Se méfier de la Contrefaçon.

### MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par M. ROBBE, Docteur homœopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures, par correspondance. (Affranchir.) (126)

### GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des journaux financiers

NEUVIÈME ANNÉE

Paraît tous les Dimanches

PAR AN

Semaine politique et financière — Études sur les questions de jour — Renseignements sur toutes les valeurs — Affiliations avantageuses — Conseils particuliers par Correspondance — Émission des coupons et leur prix exact — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

4 FRANCS

ABONNEMENTS D'ESSAI

2<sup>e</sup> Première Année

Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIQUE

des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS à LOTS PARAISSANT TOUTS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE 59, Rue Taitbout — Paris

### MAISON FRUGIER AÎNÉ

Rue Beaurepaire, à Saumur  
Par suite de cessation de commerce

### GRANDE LIQUIDATION

A partir du Mardi 18 Mai 1880

Trois semaines de vente seulement.

### GROS -- DEMI-GROS -- DÉTAIL

Vente à prix fixe et au comptant.

### SPÉCIALITÉ DE CHEMISES

Confectionnées et sur Mesure.

### SARGET-GIRAULT

6, rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes CHEMISES une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Toutes les variétés de tailles se trouvent fabriquées à l'avance. Chemises percale ou cretonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, 5,75, — 6,75.

Chemises blanches, devant toile, 4,75, — 5,75, — 7,75. Chemises brodées, devant toile, belles dispositions, 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants de 4 à 16 ans, 4,75. Chemises brodées pour communion (encolure de 31 à 34), 6,50.

Chemises, Gilets, Caleçons et Ceintures de Flanelle MOUCHOIRS, FAUX-COLS et MANCHETTES

CHAUSSETTES en Coton, en Fil, en Laine et en Flanelle CRAVATES DE TOUTES FORMES

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie vendue au rabais

Pose et Fourniture de Cols et Manchettes sans apprêt.

### FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

### FANT

Rue Nationale, 54, à Saumur.

À l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont faites, il vient de transférer son magasin rue Nationale, 54, à Saumur, et ses ateliers, rue de l'Arсенal, 7, quartier des Ponts.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Tambours à poissons, Chénis pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

NOTA. — Vente de Fil de fer pour vigne. — Prix modéré. (277)

### Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

### GUÉRIN-BOUSTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS : mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

À SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (278)

### DOULEURS GRIÈSES D'ESTOMAC, NÉURALGIES, RUMATISMES

Goutte de nature rhumatismale, Névroses, Danse de St-Guy, Hystérie, Asthme spasmodique. — Pour guérir rapidement, demander brochure, 60 cent, en timbres, à M. VISHACQ, Libraire à Chagny (Ain). Écrire à M. G. FAUCHAT, à Bordeaux.

### HERNIES, PROLAPSUS, MALADIES DE VESSIE

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont radicalement guéries par le NEPTUNE ROUILLE (Extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits en écrivant à M. Rouille, Pharmacien de 4<sup>e</sup> classe, aux Sables-d'Orléans (Vendée).

### ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE

de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infatigable p<sup>o</sup> guérir en secret et à peu de frais les écoulements récents et les plus invétérés. — Notice à Eymon, à Paris.

### VINS DE TABLE

Garantis nature à 40, 43 et 45<sup>e</sup> hect. Logé en pièces séparées de 225 litres environ à 225 litres à Béliers, S<sup>ad</sup> à M. GOURTEL, Prop<sup>o</sup> à Paris.